



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10
- absents : 2
- exclus : 0

Séance du 04 septembre 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DUMAS Chantal, LUCIANO Luc, DRAMAIX Jean-Guy, Jérôme MILLET, MARCHAL Laurence.

Excusés : Alain NOUVEL (a donné pouvoir à Christian THIRIOT), Jean-Claude ARDISSON

Date de convocation :  
29.08.2025  
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

### Délibération n°19.2025

#### Objet : MOTION ADRESSÉE A LA DIRECTION DE LA POSTE BUIS-LES-BARONNIES

La Poste a engagé une rationalisation de son parc de boîtes aux lettres de rue, avec pour objectif de ne plus collecter celles qui sont régulièrement vides ou vieillissantes.

Beauvoisin n'échapperait pas à cette mesure qui s'inscrit dans une stratégie plus vaste de réduction progressive de la présence postale en milieu rural, déjà marquée ces dernières années par la fermeture de nombreux guichets.

Les ELUS de Beauvoisin, réunis en séance plénière du Conseil Municipal du 4 septembre 2025 disent non à cette logique de désengagement qui frappe une fois encore les territoires ruraux, au détriment de leurs habitants.

Les boîtes aux lettres jaunes, bien qu'elles puissent sembler accessoires aux yeux de certains décideurs, demeurent un vecteur essentiel du lien postal dans les villages. Leur suppression constitue une entrave directe à l'accès au service public postal, notamment pour les personnes âgées, les personnes isolées ou peu connectées, ainsi que pour les professionnels ruraux.

Les ELUS de Beauvoisin s'inquiètent plus largement d'une dynamique de repli du service public postal en zone rurale.

Les ELUS de Beauvoisin vous demandent de stopper cette régression silencieuse des services postaux de proximité dans les campagnes et de garantir le maintien d'un maillage territorial équitable en matière de boîtes aux lettres.

Motion votée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Publié ou notifié le  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 04 septembre 2025  
Christian THIRIOT, Maire.

